

Paris, le 30 septembre 2021

## La Fédération Française de l'Assurance renforce la contribution de l'assurance à la lutte contre le réchauffement climatique

**La Fédération Française de l'Assurance (FFA) annonce aujourd'hui une double adhésion :**

- **Elle rejoint, en tant que partenaire (« Network Supporter »), le réseau « Principes pour un Investissement Responsable » (« Principles for Responsible Investment » - PRI), une initiative mondiale lancée en 2006 par des investisseurs en partenariat avec l'UNEP FI - l'Initiative financière du Programme de l'ONU pour l'Environnement - et le Pacte Mondial de l'ONU.**
- **La FFA devient également instance partenaire (« Supporting Partner») de la « Net Zero Asset Owner Alliance » - NZAOA, qui a été lancée sous l'égide de l'ONU en 2019. La NZAOA rassemble 48 investisseurs représentant 7000 Mds\$ d'actifs sous gestion.**

### Les PRI : promouvoir l'Investissement Socialement Responsable

La FFA rejoint en tant que partenaire (« Network Supporter ») un réseau de plus de 3 000 investisseurs et sociétés de gestion qui coopèrent dans le but d'appliquer les six Principes pour l'Investissement Responsable (« Principles for Responsible Investment » - PRI<sup>1</sup>). Il s'agit d'inciter les investisseurs et gestionnaires d'actifs à assumer pleinement leur responsabilité en incorporant les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) à leurs décisions en matière d'investissement et d'actionnariat.

### La « Net Zero Asset Owner Alliance » - NZAOA - : aider les assureurs à s'engager sur la neutralité carbone de leur portefeuille d'investissement

Les 48 investisseurs membres de cette Alliance s'engagent sur la neutralité carbone de leur portefeuille d'investissements d'ici 2050. D'ici là, certains d'entre eux ont également annoncé établir des objectifs intermédiaires tous les 5 ans et rendre compte régulièrement de leurs progrès, en prenant en compte l'avancée des connaissances scientifiques et notamment les conclusions du GIEC.

En devenant « Supporting Partner » de l'Alliance, la FFA s'engage d'abord à encourager ses membres à y adhérer également mais aussi à les accompagner dans ce processus. Elle leur fournira un cadre de soutien méthodologique via l'organisation de groupes de travail dédiés, la mise en relation avec les

---

<sup>1</sup> Ces six principes sont :

- **Principle 1:** “We will incorporate ESG issues into investment analysis and decision-making processes.”
- **Principle 2:** “We will be active owners and incorporate ESG issues into our ownership policies and practices.”
- **Principle 3:** “We will seek appropriate disclosure on ESG issues by the entities in which we invest.”
- **Principle 4:** “We will promote acceptance and implementation of the Principles within the investment industry.”
- **Principle 5:** “We will work together to enhance our effectiveness in implementing the Principles.”
- **Principle 6:** “We will each report on our activities and progress towards implementing the Principles.”

membres et les permanents de l'Alliance ou encore la vulgarisation des ressources documentaires existantes. La FFA sera donc à leurs côtés pour expliquer et synthétiser cette démarche vers la neutralité carbone de leur portefeuille d'investissements d'ici 2050.

Selon **Florence Lustman, présidente de la FFA** : « *L'adhésion de la FFA aux PRI et à la NZAOA marque une nouvelle étape de l'engagement du secteur de l'assurance en faveur d'une finance durable au service de la lutte contre le réchauffement climatique.*

*Elle confirme la trajectoire suivie par les assureurs pour intégrer les enjeux environnementaux, sociaux et de gouvernance (ESG) dans leurs stratégies et décisions d'investissement. Je me félicite que la FFA contribue à de telles initiatives. »*

#### **À propos de la Fédération Française de l'Assurance**

La Fédération Française de l'Assurance (FFA) rassemble 260 sociétés d'assurance et de réassurance représentant 99 % du marché. Elle a pour mission de représenter les intérêts du secteur auprès des pouvoirs publics et des différents partenaires, en France et à l'international. Elle intervient dans le débat public sur des sujets sociétaux. La FFA regroupe également les forces de réflexion et d'analyse des enjeux financiers, techniques et juridiques de la profession. Elle centralise les données statistiques et s'assure que les informations sont diffusées auprès des partenaires et des médias. Elle organise également des actions de prévention et de formation.

#### **Contacts presse :**

**Little Wing**  
**[ffa@little-wing.fr](mailto:ffa@little-wing.fr)**  
**06.80.42.51.84**

**Jean-Baptiste Mounier**  
**[Jb.mounier@ffa-assurance.fr](mailto:Jb.mounier@ffa-assurance.fr)**  
**+33 (0) 1 42 47 93 13 / +33 (0) 6 76 52 26 55**